



NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: BURUNDI, KENYA, OUGANDA, RWANDA, TANZANIE Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: Rwanda Standards Board - RSB (Office des normes du Rwanda) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: Rwanda Standards Board (Office des normes du Rwanda) KK 15 Rd, 49 P.O. BOX 7099, Kigali (Rwanda) Téléphone: +250 788303492 Courrier électronique: info@rsb.gov.rw Site Web: www.rsb.gov.rw
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Peintures et vernis (ICS 87.040)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Two-pack epoxy primer - Specification</i> (Apprêt époxydique à deux composants - Spécifications), 16 pages, en anglais
6. Teneur: Le projet de norme est-africaine notifié établit les exigences et les méthodes d'échantillonnage et d'essai applicables à l'apprêt époxydique à deux composants à base de solvant utilisé pour la protection du fer, de l'acier et du fer et de l'acier galvanisés contre la corrosion atmosphérique dans un environnement industriel ou marin. L'apprêt dont il est question est également utilisé comme apprêt anticorrosion pour les ponts, l'accastillage et les cales à marchandises, ainsi que pour l'entretien et la réparation ou la maintenance à bord.
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Information des consommateurs, étiquetage; prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement; exigences en matière de qualité.

8. Documents pertinents:

- ASTM F735-17. *Standard Test Method for Abrasion Resistance of Transparent Plastics and Coatings Using the Oscillating Sand Method*
- ISO 1524. Peintures, vernis et encres d'imprimerie - Détermination de la finesse de broyage
- ISO 2812-1. Peintures et vernis - Détermination de la résistance aux liquides - Partie 1: Immersion dans des liquides autres que l'eau
- ISO 2813. Peintures et vernis - Détermination de la réflexion spéculaire de feuillets de peinture non métallisée à 20°, 60° et 85°
- ISO 2884-2. Peintures et vernis - Détermination de la viscosité au moyen de viscosimètres rotatifs - Partie 2: Viscosimètre à disque ou à bille fonctionnant à vitesse spécifiée
- ISO 3251. Peintures, vernis et plastiques - Détermination de la matière non volatile
- ISO 3270. Peintures et vernis et leurs matières premières - Températures et humidités pour le conditionnement et l'essai
- ISO 3856-6. Peintures et vernis - Détermination de la teneur en métaux "solubles" - Partie 6: Détermination de la teneur totale en chrome de la fraction liquide de la peinture - Méthode par spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme
- ISO 4618. Peintures et vernis - Termes et définitions
- ISO 6503. Peintures et vernis - Détermination du plomb total - Méthode par spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme
- ISO 6504-3. Peintures et vernis - Détermination du pouvoir masquant - Partie 3: Détermination du rapport de contraste des peintures claires à un rendement surfacique déterminé ISO 9117-1, Peintures et vernis - Essais de séchage - Partie 1: Détermination du séchage à cœur et du temps de séchage à cœur
- ISO 9117-3. Peintures et vernis - Essais de séchage - Partie 3: Essai de séchage en surface à l'aide de billes de verre
- ISO 15528. Peintures, vernis et matières premières pour peintures et vernis - Échantillonnage
- ISO 17132. Peintures et vernis - Essai de pliage en T

9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer

Date projetée pour l'entrée en vigueur: à déterminer

10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

KK 15 Rd, 49

Numéro sans frais: 3250

Téléphone: +250 788303492

Courrier électronique: info@rsb.gov.rw

Site Web: www.rsb.gov.rw

P.O. BOX 7099, Kigali (Rwanda)

https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/RWA/21_3939_00_e.pdf